

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

FÉVRIER 1950

(27<sup>e</sup> année — No 312)

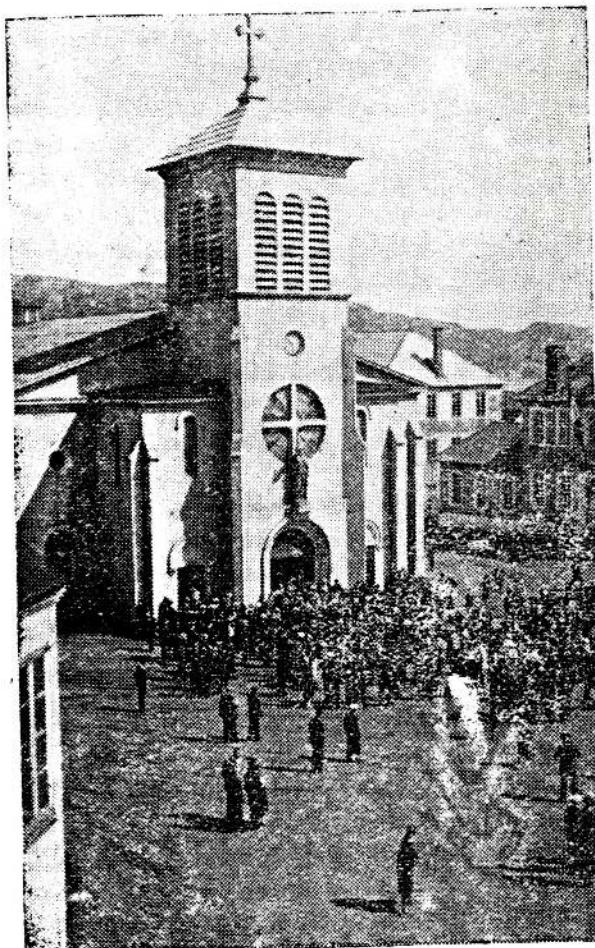


Photo BRIAND

L'église de St Pierre.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f  
} Canada : 100 f ; Etranger : 120 f



## Service paroissial et Renseignements divers

*Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial, prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.*

**SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE.**— (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers).— Le matin de 9 h. à 11 h.— Demander le Père de garde : il y en aura toujours un le matin.

**CONFÉSSIONS.**— Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Eglise à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

**BAPTÈMES.**— Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Appor-ter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi Ondoiement, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être suppléées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.**— L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catechisme préparatoire*).— Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté "par procureur" mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été avisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

**MARIAGES.**— **Au moins QUINZE JOURS AVANT**, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**COMMUNION A DOMICILE.**— Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.**— Faire appeler le prêtre *sitôt* qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**FUNÉRAILLES.**— Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funébres s'adresser sans retard au **presbytère**.



## Calendrier du Mois de Mar

- 1 Mercredi.— Quatre-Temps : jeûne et abstinence.— Le soir à 8 h., instruction de Carême et salut.
- 3 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour la Confrérie du T. S. Sacrement.
- 4 Vendredi.— 1er vendredi du mois.— Quatre-Temps : jeûne et abstinence. Exposition du T. S. Sacrement après la messe de 8 h.— A 8 h. office en l'honneur du Sacré-Cœur.
- 4 Samedi.— St Casimir.— Quatre-Temps : jeûne et abstinence.
- 5 Dimanche.— 2ème de Carême.— A 6 h.  $\frac{1}{4}$ , messe de la Confrérie du T. S. Sacrement.
- 6 Lundi.— Saintes Perpétue et Félicité.
- 5 Mardi.— St Thomas d'Aquin.
- 8 Mercredi.— St Jean de Dieu.— Le soir à 8 h. Instruction de Carême et Salut.
- 9 Jeudi.— Ste Françoise Romaine, veuve.
- 10 Vendredi.— Les Sts 40 martyrs.— Le soir à 8 h. Chemin de la Croix et Salut.
- 12 Dimanche.— 3ème dim. de Carême.— Après les Vêpres, Sermon pour l'OUVERTURE de la MISSION des HOMMES et des JEUNES GENS.  
*Celle semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura chaque soir à 8 h., une instruction pour les hommes et les jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef. Les tribunes seront fermées. Après l'instruction de vendredi soir, aura lieu la quête, dite pour la mission.*
- 14 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 17 Vendredi.— St Patrice.— A 6 h.. Chemin de la Croix et Salut.
- 18 Samedi.— St Cyrille de Jérusalem.— A partir de 3 h. confession des Hommes et Jeunes Gens.
- 19 Dimanche.— 4ème du Carême— A la messe de 6 h., communion pascale des Hommes et des Jeunes Gens.— Chant du Magnificat.— A 2 h., Vêpres, sermon de clôture de la mission des Hommes; bénédiction apostolique, salut.  
*Ouverture de la mission des enfants.*  
*La mission des enfants dure trois jours, lundi, mardi et mercredi avec à 7 h. 15 prière du matin et messe ; à 11 h.  $\frac{1}{4}$  et 4 h.  $\frac{1}{4}$ , instruction.*
- 20 Lundi.— Fête St JOSEPH.— A 8 h., le soir, chapelet et Salut.
- 21 Mardi.— St Benoît.
- 22 Mercredi.— Confession des enfants— A 8 h., instruction de Carême et Salut.
- 23 Jeudi.— A 8 h., communion pascale des enfants, avec bénédiction apostolique.— Quête de la mission.
- 24 Vendredi.— St Gabriel, archange.— A 8 h., Chemin de Croix et Salut.
- 25 Samedi.— Fête de l'Annonciation de la Ste Vierge.— A 7 h., messe des Enfants de Marie.— A 6 h. chapelet et Salut.
- 26 Dimanche.— Dimanche de la Passion.
- Après les Vêpres, SERMON pour l'OUVERTURE de la MISSION des DAMES et JEUNES FILLES ; Salut.  
*Celle semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura, chaque soir à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. En outre, lundi, mardi et mercredi après la messe de 7 h., instruction spéciale pour les jeunes filles ; Jeudi, vendredi et samedi, instruction spéciale pour les dames, après la messe de 8 h. Les tribunes seront fermées*
- 27 Lundi.— St Jean Damien.



20 Mardi.— St Jean de Capistran.

31 Vendredi.— Notre Dame des Sept Douleurs.— A 6 h., Chemin de la Croix et Salut.



## Actes Paroissiaux

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1950

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

*Le 28 janvier, LAPAIX Pierre-Louis ; Parrain : Louis Arthur ; Marraine : Marie Lapaix.* — *Le 29, HEBDITCH Jeannine-Raymonde ; Parrain : Jean Hebditch ; Marraine : Raymonde-Marie.* — *CORMIER Michel-Léon ; Parrain : Charles Houdes ; Marraine : Julie Cormier.* — *Le 12 février, JACCACHURY Michel-Jean ; Parrain : Pierre Jaccachury ; Marraine : Lucienne Audouze.* — *CLAIREAUX Alain-André ; Parrain : André Lefèvre ; Marraine : (Mme G. Claireaux) M. Claireaux.* — *Le 14, LELORIEUX Georges-Charles ; Parrain : Georges Lelorieux Marraine Béatrix Albistur*

MARIAGES — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 19 janvier, Jacques LÉGASSE et Rita HENNEBURY.* — *Le 21, Maurice YON et Renée LÉIZA.* — *Joseph CLOONY et Marie-Thérèse CASAMAYOR.* — *Le 3 février, Edouard JACCACHURY et Marie-Alberte ROVERCH.* — *Le 4, Albert LEPAPE et Léonie COUÉTIL.*

SÉPULTURES.— A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 27 janvier, Joseph MAHÉ, 76 ans.* — *Le 19, Clémentine BLIN, née Sénéchal, 62 ans.* — *Le 1er février, Léon BOISSEL, 45 ans.* — *Le 6, Jean-Claude MADÉ, 3 ans.*

### A VENDRE

(à l'Ile-aux-Marins)

Une maison ancien Café

Une maison famille

Un magasin et une presse à morue.

S'adresser à Mme Alfred COUÉTIL



## Pour suivre la vie de l'Eglise

En ce mois de mars, avec St Joseph dont il a déjà été parlé, l'Eglise fête deux grands saints : St Thomas d'Aquin et St Patrice.

St THOMAS d'AQUIN, fête le 7 mars.

Thomas, de la noble famille des comtes d'Aquin, naquit à Rocca Serrata vers 1225. Il fut confié dès l'âge de cinq ans aux moines du Mont-Cassin. On l'envoya plus tard faire ses études à Naples. Au milieu d'une jeunesse dépravée, il sut se conserver pur. Il entra dans l'ordre naissant des Frères prêcheurs (les Dominicains) malgré les oppositions de sa famille. Il vint à Paris où il eut pour maître Albert le Grand. On le considère d'abord comme un esprit lent ; son mutisme le fit surnommer : « le bœuf muet » ; mais suivant les prévisions de son maître, il ne tarda pas à se révéler comme un génie. Il donna des leçons à Paris, puis à Cologne, composa des traités sur les sujets les plus variés : son œuvre la plus remarquable est la *Somme théologique*. Appelé à Rome par le Pape Urbain IV, il y composa l'office du Très Saint Sacrement. Sa science théologique n'eut d'égale que sa profonde humilité. Il refusa constamment les plus hautes dignités, entre autres l'archevêché de Naples ; il voulut demeurer simple religieux toute sa vie. Les universités de Paris, de Bologne, de Naples ambitionnaient de le posséder. Appelé au concile de Lyon, il fut arrêté par la maladie dans l'abbaye cistercienne de Fossa Nova ; il y expira le 7 mars 1274, laissant après lui des œuvres qui dénotent un esprit prodigieux.

Des miracles attestèrent aussitôt sa sainteté, et en 1323, le pape Jean XXII le canonisa. Le corps, qui avait été transféré de Fossa Nova à Fondé, fut concédé par Urbain V aux dominicains de Toulouse. Pie V a déclaré saint Thomas docteur de l'Eglise et, en 1880, Léon XIII l'a donné comme patron à toutes les écoles catholiques.

St PATRICE, fête le 17 mars.

Patrice, né en Grande Bretagne, ou peut-être en Ecosse, eut pour père le décurion Calpurnius et pour mère Conchessa, une parente de St Martin de Tours. A seize ans, il est enlevé par des pirates et obligé de garder les troupeaux : cette épreuve le détermina à se tourner vers Dieu. Au bout de six ans, il parvient à s'échapper. Après une seconde captivité, il se sent de plus en plus appelé à l'apostolat, s'applique à l'étude des sciences sacrées, va chercher des lumières dans le sud de la



Gaule, aux îles de Lérins, en Italie, puis remonie jusqu'à Auxerre. Il y apprend la mort de Palladius, missionnaire d'Irlande, reçoit la consécration épiscopale des mains de Germain, évêque d'Auxerre, et se met en route pour l'île qui, dans les desseins de Dieu, doit être le champ de son apostolat, en 432. A peine y est-il parvenu qu'il y prêche l'Évangile au milieu de peines, de tribulations et de fatigues sans nombre ; mais sa prédication est excessivement fructueuse. Dieu l'honore de visions célestes, du don de prophétie et lui fait opérer d'éclatants miracles. Homme de foi, Patrice attend tout de Dieu et rapporte tout à Dieu, c'est dans la prière et la contemplation qu'il puisse la force nécessaire pour accomplir son œuvre : sa piété et sa pénitence forment, aux yeux de la nation qui le vénère comme son apôtre, la caractéristique de sa sainteté. Il mourut le 17 mars 461 ; nombreux sont les sanctuaires que l'Irlande a bâti en son honneur, et présentement encore il y est honoré comme apôtre national ne l'a été.

## ECHOS du MOIS

Ils sont peu nombreux pour cette période du 16 janvier au 15 février. Elle commençée par la séance des Guides qui est cette année d'une bonne qualité. Les Jeannettes se montrent à la hauteur de la tâche et abordent le public sans timidité, les Guides donnent un ballet arabe très bien réussi et l'on espère que le Dieu des Chrétiens ne leur tiendra pas rigueur des chants en l'honneur d'Allah... Les Aînées enfin donnent un drame policier « Le mystère de Rosemonde-House » et une petite comédie « Le Cuvier » qui révèlent des artistes d'un talent maintenant très sûr.

Bonne séance, mais un peu longue puisqu'elle ne se termine qu'après minuit. L'excuse principale est qu'on voudrait contenter le plus grand nombre possible en donnant à toutes les candidates artistes un rôle, et comme elles sont vraiment trop nombreuses pour jouer ensemble, on est mené à multiplier les numéros.

Dans le port peu de mouvements, à part ceux habituels du Miquelon qu'il a repris sans tarder dès son retour le 18 janvier, si bien couvert de glace qu'il fallut que le « Béarn » vienne aider à le dégeler à coups de jets de vapeur.



## Ah! les braves gens !

Vous avez lu, n'est-ce pas, dans les journaux, l'histoire de ce chef et de ce facteur ?

Rappelons les faits, voulez-vous ? Je les transcris tels que je les relis.  
« M. Gustave Piat, âgé de 55 ans, facteur des P. T. T., demeurant à Auneau (Eure-et-Loir), effectuait sa tournée à bicyclette lorsqu'il perdit l'équilibre en raison du poids anormal de son sac en cette période de cadeaux, et tomba sur le chaussée. Grièvement blessé à la tête, il voulut néanmoins continuer sa distribution. C'est seulement quand celle-ci eut été achevée que M. Piat regagna son domicile. Mais les plus grandes limites possibles de la résistance humaine étaient dépassées et le malheureux ne rentra chez lui que pour d'y écrouler.

Victime du devoir, M. Piat, qui était atteint d'une fracture du crâne, succomba quelques heures plus tard à l'hôpital de Chartres sans avoir repris connaissance. »

On nous disait cela le 27 décembre, mais déjà le 23 un autre sacrifice héroïque nous était signalé. Cela s'est passé en gare de Melun :

« Un groupe d'ouvriers qui travaillait sur les voies venait de se ranger pour le passage du train n° 66, provenant de Paris, lorsque le chef d'équipe, un Nord-Africain, M. Aïssa Ichou, 45 ans, aperçut au dernier moment un énorme cric qui était resté sur les rails : c'était le déraillement certain, la catastrophe. Déjà la masse gondante du rapide surgissait. Tant pis ! N'écoutant que son courage, M. Ichou se précipita sur les voies. Il parvint à retirer le cric, mais déjà la locomotive était sur lui, avant qu'il ait pu se dégager complètement. Sous les yeux horrifiés des témoins, le chef d'équipe fut décapité. M. Aïssa Ichou, qui demeurait 145, Grande-Rue, au Qaincy, était marié et père de famille. »

La Légion d'honneur est venue, sans tarder, apporter à ce héros le témoignage d'admiration de la patrie et de l'humanité entière. Le courage du facteur n'est pas moindre, quoique moins immédiatement dramatique. Le chef d'équipe se sacrifie dans un grand élan, dans un éclair de générosité, et consomme son sacrifice sans avoir eu le temps de délibérer ; rien ici qui ressemble aux débats cornéliens entre le devoir et l'attachement aux siens, que sa mort va laisser privés de son affection, de son soutien quotidien.

Le facteur, lui, a dû soutenir son effort et faire durer son holocauste jusqu'à l'accomplissement de sa tournée, se raidir de plus en plus contre la mort qui venait et, de minute en minute, poursuivre cependant sa tâche, sans autre témoin que sa conscience et Dieu.

Ne cherchons pas à dresser un palmarès de leurs mérites, admirons



sans réserve. prions pour eux et pour ceux qu'ils laissent.... Mais est-ce là tout ce que nous avons à faire ? Je ne le crois pas.

De tels actes, nous avons le devoir de les graver dans notre mémoire et de nous en inspirer, Mais oui, chacun de nous est, au fond, appelé à rendre un témoignage total de ce qu'il croit, et, si ce n'est pas pour tous sous la forme du martyr héroïque, c'est pour tous sous la forme du renoncement quotidien à nos aises, à notre égoïsme.... L'exemple que donnent ces héros, il doit transparaître désormais dans la conduite de chacun de nous.

Et nous devons donc aussi faire connaître à tous des actions qui honorent à ce point l'homme. Dans notre monde, où tout ne va pas très bien, il y a tout de même des êtres qui ont poussé la fidélité au devoir jusqu'à sacrifier leur vie. Cela s'est passé, il y quelques jours. C'était au moment où certains restaurants annonçaient des réveillons qui représentent de nombreux jours de substance familiale pour des milieux sociaux moins visités par la fortune. Et le scandale que risquaient de ressentir des papas et des mamans, en pensant que des fêtards allaient dépenser en une nuit d'orgie des sommes qui, chez eux, auraient fait vivre la maisonnée durant plusieurs jours, cet abominable scandale, révoltant, est en partie au moins compensé par l'exemple de ces deux héros.

Repronons courage, il n'y a pas rien que des insensés qui jettent par la fenêtre des fortunes qu'ils ont acquises Dieu sait comment.... Et notre France de début 1950 est encore une terre de saints.

Il y a la foule immense, c'est-à-dire que nulle appréciation ne peut exactement dénombrer, de ceux qui font humblement, simplement leur travail....

Il y a ces pères de famille qui accomplissent conscienciellement leur tâche à l'usine, au bureau, à l'atelier et qui consacrent toute leur paye à leur famille et passent devant le bistrot sans y entrer, bien qu'ils n'ignorent pas que le vin fait plaisir à boire et qu'un moment de détente avec des copains est agréable....

Il y a toutes ces mères de famille qui s'affairent depuis le petit matin jusqu'au bien tard dans la nuit, et qui se privent de tout ce que la publicité présente si instamment qu'elle finit par faire croire que c'est nécessaire....

Il y a...., nous n'en finirions pas.

Mais, au fait, pourquoi est-ce que les journaux ne font pas une place plus large à signaler les actes de vertu et étaient en première page les vols, les assassinats ? Il faudra que nous en reparlions.

D<sup>r</sup> René Biot

*Croix du 20 janvier 1950*

## Une allocution de Pie XII aux Guides italiennes Les valeurs du scoutisme



Le 4 janvier 1950, le Saint-Père reçut en audience une nombreuse représentation de l'*Association des Guides italiennes* venues à Rome de 73 diocèses de la péninsule pour le gain du Jubilé.

Le Saint-Père leur adressa une allocution où, une fois de plus, il dit avec quel amour et quels espoirs l'Eglise suit le mouvement des Scouts.

Les aspirations, les généreux sentiments, le désir ardent d'action pénétré de joie sereine, toutes ces qualités des Guides remplissent le cœur du Pape de satisfaction et d'espérance. La présence à Rome des Guides est la preuve de l'adhésion solennelle d'une jeunesse vaillante et pure aux valeurs éternnelles en dehors desquelles tout effort, tout héroïsme humain perd son sens le plus profond.

Le Pape rappela ensuite brièvement la fondation de l'*Association des Guides italiennes* au cours de la dernière guerre, sous le régime de l'occupation :

*Voici qu'aujourd'hui — poursuivit-il — Nous vous saluons avec une profonde joie, vous qui êtes réunies autour de Nous : précieux et charmant spectacle d'une formation de jeunesse sur laquelle l'œil maternel de l'Eglise peut reposer avec un délicat contentement et avec une forte espérance.*

Pressé par la surcharge d'obligation qu'entraîne pour lui l'Année Sainte, le Pape dit aux Guides son regret de ne pouvoir s'entretenir plus longuement avec elles. Il termina son allocution en exhortant les jeunes à se maintenir constamment fidèles à leur haut idéal. Le décalogue des Guides, qui tire du Décalogue divin son impulsion et sa consécration la plus haute, doit être autre chose qu'un ensemble de formules vides. « Faites que chaque jour et chaque heure elles soient en vous une réalité vive, pure et purifiante ».

*A la jeunesse d'aujourd'hui appartiendront la direction et la responsabilité de demain. Vivez aujourd'hui dans la présence continue, ininterrompue, de Dieu. Ce n'est qu'ainsi que vous contribuerez à faire monter pour l'Eglise, pour la patrie, pour vos frères et vos sœurs, pour vous-mêmes, un avenir où le démon de la haine et de la discorde, de l'impureté et du mensonge devra céder le pas à l'ange de la vérité et de la paix.*

Aussi bien le Pape termina-t-il sur une prière du psalmiste son allocution à l'*Association des Guides*, germe tout frais de générosité juvénile en terre italienne : *Dieu des armées.... regarde du haut du ciel et vois, considère cette vigne ! Prolège ce que ta droite a planté et le planlon que tu as fortifié.* (Ps. LXXIX, 15).



## Des volontaires pour traverser le rideau de fer

En un monastère caché dans les montagnes du Connecticut, des Franciscains se préparent pour le jour où ils pourront se glisser dans les pays actuellement occupés par la Russie.

C'est le P. Malachy Wall qui a révélé ces plans. Aidé par M. Thomas Watson, chef de l'International Business Machines Corporation. Il a fondé ce monastère il y a deux ans. Les moines sont soumis à de sévères préparatifs, non seulement en matières religieuses, mais également en idéologie communiste et pour tout ce qui concerne les traditions des pays situés derrière le rideau de fer.

Le P. Wall a déclaré que les communistes se livraient probablement à une étroite surveillance des travaux effectués dans ce monastère. En ce qui concerne la façon dont les Franciscains envisagent de s'introduire dans les pays occupés par la Russie, le P. Wall a dit : « Lorsque Dieu déchirera le rideau de fer, les Franciscains seront sur place. »

---

## Le christianisme levain de la civilisation

L'on entend dire parfois que, dans le monde moderne, la mission sociale du christianisme est achevée et que la religion n'est plus qu'une affaire privée. Si l'on jette un regard sur les vingt siècles qui nous précèdent, que voit-on, en effet ? L'Eglise a tenu, si je puis le dire, deux monopoles qui ont développé sa puissance. Elle a été le grand véhicule de la charité. Elle a été le grand véhicule de l'enseignement. Hospices, écoles, c'est elle qui a tout fondé pour secourir le corps et éclairer l'esprit. Puis, étapes par étapes, les Etats, les sociétés, se sont en partie substitués à elle pour accomplir ces grandes tâches. Et c'est même là où cette substitution est devenue totale qu'on déclare le plus fermement que l'âge du christianisme est révolu.

Même si une telle affirmation était vraie sur les plans hospitaliers et scolaires — et elle ne l'est pas dans les pays où la liberté n'est pas devenue une caricature, comment pourrait-on prétendre que l'action sociale du christianisme n'a plus de raison d'être quand il reste tout simplement à faire régner, entre les individus et entre les peuples, cette concorde fraternelle, ce respect réciproque, cette charité mutuelle qui sont la loi même de l'Evangile ? Est-ce que jamais, au contraire, la conscience chrétienne, la morale chrétienne, l'orature chrétien, n'ont été plus nécessaires que dans le chaos de ce monde qui succombe sous les contradictions ?

Jamais elle n'a justifié plus d'élan, ouvert de plus vastes perspectives,



répondu à des exigences plus vitales. Jamais il n'a été plus indispensable qu'elle imprégné toutes les formes de la vie collective et internationale.

La France reste pénétrée de ces sentiments, même dans ses éléments les plus indépendants à l'égard de l'Eglise. L'alliance qui s'est établie au gouvernement entre des hommes qui, il y a peu d'années encore, se combattaient aveuglément, en fournit la preuve. Car si ces hommes, quel que soit leur parti d'origine, ont trouvé entre eux ce que Lyautey appelait des « dénominateurs communs », pourquoi ne pas le dire, ces « dénominateurs » sont d'essence chrétienne. Ils relèvent de la justice et de la liberté. Il est vrai qu'une fraction de la masse laborieuse reste en dehors. Mais ceux qui la conduisent oublient alors de lui dire qu'en se ruant vers ce qu'ils croient être la justice, ils ont abandonné et même trahi ce qu'ils savent être la liberté. Un Français qui sent battre en lui un peu de l'âme de la patrie, ne séparera jamais ces deux notions.

Ainsi, de toute la force de l'idéal que des siècles de civilisation ont accummés en elle, la France s'associe au grand acte de fraternité chrétienne dont la cité éternelle sera, en cette année 1950, le symbole. Idéal de paix. Il n'est pas de peuple qui aspire davantage à la paix, car il n'en est pas non plus qui, depuis trente ans, ait davantage pâti des guerres qu'il n'a pas voulues. Idéal de justice et de paix sociales. Idéal de liberté.

(Extrait d'un discours de M. Wademir d'ORMEMON, ambassadeur de France, près du Saint-Siège.

---

## Ce qu'est la météorologie française

### III. Organisation administrative.

(suite)

Toute cette organisation terrestre est complétée sur les océans par un réseau spécial international qui comprend :

1) des stations flottantes installées sur des navires, armés en France par la Marine Nationale.

2) des navires marchands sélectionnés sur lesquels des observations sont faites et transmises par le personnel de bord, les instruments étant contrôlés par les soins de la Météorologie Nationale.

Pour le grand Public, météorologie et prévision du temps sont souvent synonymes. En réalité, cette opinion est fausse, car à côté de la prévision du temps il existe une autre branche de la météorologie : la climatologie dont la connaissance a une importance primordiale aussi bien en contribuant au développement de l'agriculture, du tourisme : et



de l'industrie, qu'en aidant à la solution de certains problèmes juridiques ou administratifs, mais ici encore, une énumération, même simple, depuis la relation entre le rendement des récoltes et les facteurs climatologiques et les diverses systèmes d'assurances contre la foudre, la grêle et les calamités atmosphériques, sortirait aussi du cadre de cet exposé.

Voici donc brossé à grands traits l'activité de la météorologie actuelle et par là même expliqué le travail effectué en station. Il y aurait, certes, beaucoup à dire encore, mais je dois me limiter. J'ai voulu vous montrer que le météorologiste pouvait travailler et faire œuvre utile sans faire de prévision : je voulais vous expliquer le but de ces lancers de ballonnets que vous voyez deux fois par jour depuis plusieurs années. Evidemment pour le public, les marins, les prévisions semblent primordiales et je ne chercherai pas à diminuer l'intérêt que St Pierre pourrait retirer d'avis journaliers. Depuis 1945, la Météorologie Nationale accomplit démarches et formalités pour doter l'archipel d'une station principale laquelle, nous l'avons vu, pourrait répondre aux désirs plusieurs fois manifestés par l'Administration et le Conseil Général.

Je suis sûr, qu'ayant compris ce qu'est la météorologie après avoir vu son histoire et ses services (songez seulement aux vies humaines qu'elle a sauvées et aux récoltes épargnées) vous voudrez moins la critiquer et plus la soutenir.

(Fin)

H. OURCIVAL

---

### Fernand LÉVÉQUE

**Exportation** : Travail direct avec fabricants  
4 rue Marsoulan, PARIS (XII<sup>e</sup>)

---

### A Vendre

Un **TERRAIN**

S'adresser à M. Pierre CORMIER, Saint-Pierre

---

### Joseph Urdanabia

Angle des rues Général Lecler et Jacques Cartier  
Epicerie - Vins - Liqueurs - Mercerie - Articles divers.

## L'Église



### Notions canoniques et liturgiques

Le mot *ecclesia* vient d'un verbe grec qui signifie convoquer. L'église, c'est la convocation, le rassemblement des fidèles. A ce sens d'assemblée des fidèles, une église est essentiellement le rassemblement d'une communauté autour de l'évêque : c'est un diocèse. Les paroisses ne constituent pas par elles-mêmes des églises, des assemblées proprement dites. Elles ne sont que les alvéoles de la ruche, de l'église diocésaine. Seul l'évêque est le chef et le père d'une assemblée, le ministre plénier du culte, le pontife.

C'est dans ce sens de groupement chrétien hiérarchisé autour de l'évêque, que le Nouveau Testament — notamment Saint Paul et Saint Jean — emploie le mot « église ». Le centre cultuel de l'assemblée était le mystère eucharistique, que seul l'évêque célébrait, entouré des prêtres et des autres ministres inférieurs.

Aujourd'hui, le mot église, au sens d'assemblée, a été supplanté par celui de diocèse. Le diocèse s'est lui-même démultiplié en une multitude de lieux de culte, autour desquels sont groupées les paroisses.

Par contre, le mot église est employé non plus pour désigner la communauté, mais, par extension, le lieu du culte lui-même. Cet usage a été éonsacré par le Droit Canon, qui appelle église l'édifice destiné à recevoir, pour le culte public, l'assemblée chrétienne.

Au IV<sup>e</sup> siècle, quand l'empereur Constantin accorda la liberté au christianisme, les lieux du culte s'appelaient « basilique ». On désignait par là, à cette époque, les « salons de réception » des hôtels particuliers de Rome. C'est là, en effet, que se groupaient les chrétiens pour leurs célébrations liturgiques. Peu à peu, ils construisirent des édifices uniquement réservés au culte, auxquels ils conservèrent l'appellation de basiliques, qui bientôt devait être remplacée par celle d'églises.

Aujourd'hui, le terme de basilique est un titre honorifique accordé à certaines églises, en vertu d'une coutume immémoriale ou d'un privilège octroyé par le Saint Père. Seules, les cinq grandes églises romaines ont le titre de « basiliques majeures ». Rome n'accorde que le titre de « basiliques mineures » à certaines autres églises remarquables par leur ancienneté ou leur importance. Lorsqu'une église a ce titre de basilique, elle a comme insigne un ombrellino, aux couleurs jaune et rouge alternées, que l'on place près du maître-autel.

L'église où pontifie l'évêque se nomme « cathédrale », du mot *cathedra*



qui signifie le siège surélevé du chef. Le trône épiscopal y est en effet dressé d'une manière permanente. C'est l'église mère et maîtresse du diocèse ; c'est là que se font généralement les ordinations ; c'est là que les saintes huiles sacramentelles sont consacrées pour tout le diocèse. La cathédrale doit toujours être consacrée, et toutes les paroisses du diocèse doivent célébrer l'anniversaire de cette consécration ou « dédicace ».

Une église ordinaire n'est pas forcément consacrée : elle peut n'être qu'soleillement bénite. Si elle est consacrée, il doit y avoir douze croix apparentes sur les murs ou piliers, signalant les endroits où l'évêque l'a marqué du saint chrême ; à la fête annuelle de la dédicace de l'église, on doit normalement placer des lumières devant chacune de ces croix. Une église qui n'est pas construite en pierre ou tout au moins en ciment armé (dans ce dernier cas, les montants de chaque côté de la porte et les endroits destinés à recevoir les douze croix devront être en pierre) ne peut être consacrée. La pierre est en effet le symbole de l'invulnérabilité de l'assemblée chrétienne.

Au moment de sa consécration ou de sa bénédiction, l'église reçoit ce que le Droit Canon appelle un « titre » ou titulaire : c'est le vocable, soit d'un mystère divin (ex. Sainte Trinité), soit d'une personne divine (ex. Saint-Sauveur), soit d'un saint (ex. Notre-Dame), dont la communauté paroissiale doit célébrer chaque année la fête, et qui ne peut plus être communé, sauf par intervention du Souverain Pontife.

Une église ne peut être édifiée que par autorisation de l'évêque du lieu. Une fois consacrée ou solennellement bénite, elle ne plus servir à des usages profanes, sauf par décision épiscopale. Dans ce cas, elle est dite « désaffectée » et perd le bénéfice de sa consécration. De même, si elle a été entièrement détruite, ou si la grande partie de ses murailles s'est écroulée, ou si elle a été tellement agrandie que la nouvelle construction est plus importante que l'ancienne, dans tous ces cas, l'église est dite « exécrée » et, pour être ouverte à nouveau au culte public, elle doit être derechef consacrée ou bénite. Dans certains cas de profanation (par ex. homicide notoire dans l'église même), l'église devient impropre au culte, elle est dite « violée » et doit être « réconciliée », selon les rites prévus à cet effet.

Outre les églises proprement dites, qui sont les édifices du culte paroissial, il y a ce que le Droit Canon appelle des « oratoires » et qu'on nomme communément des chapelles. Ces chapelles ne peuvent être érigées sans l'autorisation épiscopale ; elles doivent servir exclusivement au culte divin et, sans privilège spécial, ne peuvent être utilisées pour des fonctions paroissiales. Elles sont dites publiques, semi publiques ou privées, suivant l'audience des fidèles auxquels elles sont cédées.

Liturgiquement, on distingue deux parties dans une église : la nef, ou



les nefs, qui est la partie réservée aux fidèles ; le chœur, qui est celle réservée au clergé. Normalement, le Droit Canon souhaite que, conformément à l'ancienne discipline, les femmes soient séparées des hommes pour l'assistance au culte public : les hommes du côté de l'épître, les femmes du côté de l'évangile. Et, s'il y a plusieurs portes à l'église, la vieille discipline voulait que l'une, celle de droite, soit réservée aux hommes, l'autre aux femmes. Les hommes doivent avoir la tête découverte, les femmes la tête toujours couverte et une tenue modeste.

Le chœur doit être surélevé d'un nombre impair de degrés par rapport à la nef, et séparé d'elle par une balustrade ou par la table de communion. On distingue dans le chœur deux parties qui ne doivent cependant pas être séparées : le sanctuaire, constitué par les abords de l'autel, où officient les ministres ; le chœur proprement dit, se tient le clergé, en habit de chœur, pendant les fonctions sacrées. Si, pendant les cérémonies, des laïcs ont à évoluer au chœur, ils doivent être obligatoirement revêtus de la soutane et du surplis. Les autres laïcs ne sont pas admis au chœur.

Les premiers chrétiens priaient toujours tournés vers l'Orient. C'est pourquoi on prit coutume, surtout en Gaule, d'orienter aussi les édifices : le chœur au levant, le portail principal au couchant. Cette orientation n'a pratiquement plus été respectée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le symbolisme de cette orientation, c'est que le Seigneur Jésus est la Lumière du Monde.

La forme traditionnelle des églises est celle de la croix latine : une ou plusieurs nefs coupées, à l'entrée du chœur, par une autre nef transversale qu'on appelle transept. C'est dans la nef que doivent se trouver les fonts baptismaux et les confessionnaux. Il est bon également que l'église n'ouvre pas directement sur le dehors, mais soit précédée d'un porche, appelé narthex, qui l'isole de l'extérieur. Quant au clocher, les règlements canoniques laissent entière liberté pour sa disposition à côté ou au-dessus de n'importe quelle partie de l'édifice religieux.

La sacristie est une dépendance nécessaire de l'église pour abriter les meubles où sont rangés les objets du culte : saintes huiles, vases sacrés, ornements, etc.... Les armoires doivent être soigneusement fermées. Une sacristie comporte normalement : une fontaine, avec trois essuie-mains : deux sont réservés au prêtre, l'un avant la Messe, l'autre après, le troisième est affecté aux autres cérémoniaires ; une croix ou un crucifix ; au moins un agenouiloir avec le tableau des prières d'action de grâces ; une piscine d'écoulement, pour conduire les eaux usées dans la terre, dont l'ouverture supérieure doit être normalement fermée ; un bénitier près de la porte d'accès à l'église deux petits tableaux indiquant : l'un, le nom de l'évêque du lieu, et l'autre, le nom du titulaire de l'église ; un tableau signalant, s'il y a lieu, l'oraison impérée, les messes de fondation et les divers priviléges dont jouit l'église.